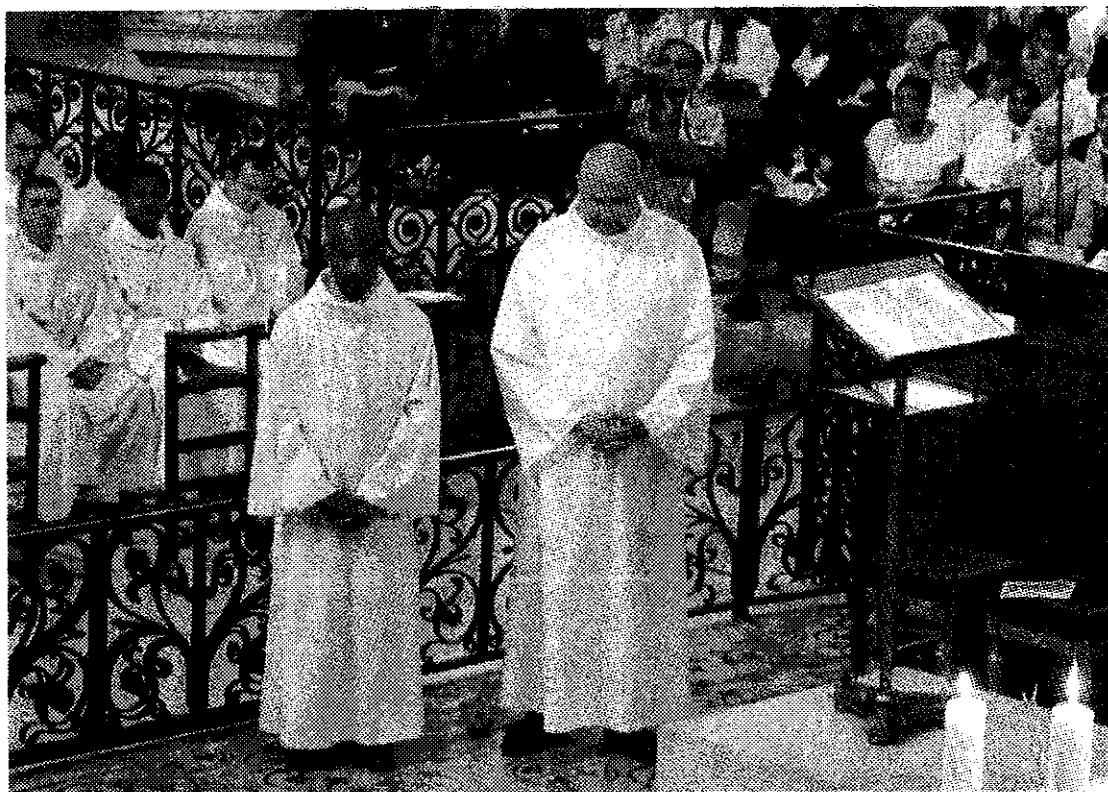


# VIVRE EN SEINE-SAINT-DENIS

SAINT-DENIS

## Ils ont été ordonnés diacres



(LP/SÉBASTIEN THOMAS.)

**C'est une cérémonie de plus en plus rare** qui s'est déroulée, hier matin, en la basilique de Saint-Denis. Benjamin Vergniaud et Renato Colizzi ont été ordonnés diacres, dernière étape avant de devenir prêtre. Plus exceptionnel encore, deux laïcs ont été ordonnés diacres permanents par l'évêque de Saint-Denis, M<sup>gr</sup> Pascal Delannoy. Pascal Carteron et Phylippe Pavilla (*photo*), tous deux mariés, auront pour mission de prêcher la parole du Christ autour d'eux. Proposés par les prêtres de leur paroisse, ils ont dû se soumettre à des critères de sélection draconiens et accepter un long cheminement de sept ans. « Durant trois ans, j'ai réfléchi aux implications d'une telle décision, détaille Pascal. J'en ai beaucoup parlé avec ma femme car son accord est indispensable. » Puis, durant quatre années, les deux hommes ont reçu une formation théologique. L'Église a également mené une enquête sur les postulants. « Nous avons donné les noms d'amis qui nous connaissent bien, poursuit Phylippe. Seize d'entre eux ont été interrogés afin de mieux cerner notre personnalité. » La dernière ordination en Seine-Saint-Denis remontait à 2009.